

DELIMITATION

PARCELLAIRE

AOC

BOURGOGNE GRAND ORDINAIRE

BOURGOGNE ALIGOTE

BOURGOGNE PASSE TOUT GRAINS

CREMANT DE BOURGOGNE

DELIMITATION DEFINITIVE
APPROUVEE PAR DECISION
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU COMITE NATIONAL DES APPELLATIONS
D'ORIGINE RELATIVES AUX VINS
ET AUX BOISSONS ALCOOLISEES
ET DES EAUX DE VIE DE L'INAO.
DANS SA SEANCE DU:16.12.2009

